



Cette réunion bilatérale a permis d'argumenter les propositions formulées en audioconférence le jeudi 02 avril dernier avec le secrétaire d'Etat. Elle a permis également à votre Fédération des Services Publics d'aborder le document « post covid hospitalier » que nous allons transmettre dans les jours à venir au Ministère.

1. Une de nos priorités a été largement abordée : la **reconnaissance en maladie professionnelle** de tout agent infecté par le virus. Seule votre Fédération a soulevé cette aberration dès le 26 mars, il est pour nous inconcevable de ne pas attribuer cette reconnaissance systématiquement.
2. **Les masques**, les masques, les masques ! Nous gardons la pression sur cette urgence de sécurité toujours pas gérée dans son ensemble au moment où les discours tendent au port généralisé.... Dernier exemple en date après les Policiers, les 2000 agents qui effectuent les contrôles sanitaires dans **les abattoirs**, complètement démunis en la matière !
3. Nous demandons une organisation adaptée **des sorties des détenus** en milieu carcéral pour éviter la propagation du virus.
4. Nous nous interrogeons sur la nécessité de laisser sur le terrain certaines catégories de personnel de la **ville de PARIS** alors que la priorité est le confinement.
5. Nous avons à nouveau sollicité **le déplafonnement du C.E.T.** avec le maintien des trois choix possibles (dont la monétisation).
6. Durant cette période si éprouvante aucun agent ne doit être pénalisé par une **perte d'ARTT**, quelque soit sa position administrative, une perte d'ARTT s'apparenterait à une double peine.
7. Nous persistons sur notre souhait de faire supprimer la **journée de carence** ;
8. Nous avons réitéré la nécessaire concertation des **comités locaux du FIPHFP** pour statuer sur les aménagements et la compensation des agents en situation de handicap.
9. Nous avons de nouveau affirmé qu'il est impératif de **reconnaître** très rapidement **l'engagement** des agents publics, notamment financièrement
10. En matière sociale, nous demandons **l'extension du CESU 0-6 ans** de 300 € octroyés aux personnels hospitaliers, aux agents devant faire garder leur enfant.

THEMATIQUES PARTICULIERES F.P.H.

11. Du côté du personnel soignant, les **cadres** sont particulièrement sollicités et leurs plages horaires explosent. A titre exceptionnel, nous demandons une prise en compte de leurs heures supplémentaires.

12. Des **primes** ont été annoncées dans les centres hospitaliers. Ces mesures sont toujours clivantes et nous exigeons que la répartition soient effectuées en transparence avec les partenaires sociaux (dans le cadre du CHS par exemple).

13. Concernant la **prime de service 2020** qui sera versée en 2021 nous souhaitons que les absences n'aient à titre exceptionnel aucun impact négatif sur le montant global.

14. Nous dénonçons l'intervention irresponsable du **directeur de l'ARS** Grand Est qui martèle les futures suppressions de postes dans une région accablée par la crise sanitaire. L'hôpital doit soigner pas faire de la rentabilité ! Il nous semble que les évènements nous donnent raison...Stop à la dictature économique ...le résultat est criant aujourd'hui !

15. Nous attirons d'ores et déjà l'attention sur la gestion post covid du personnel : un **suivi** obligatoire des agents infectés, la mise en place généralisée des **dépistages**, le **suivi** psychologique (notamment au bénéfice du personnel ayant évolué dans les structures dramatiquement impactées).

16. Le personnel soignant nous fait remonter les fortes craintes liées au futur **déconfinement**. Il préconise en particulier le port du masque généralisé tant que des cas de contaminations existent.

Un document de travail fédéral est en cours d'élaboration en lien avec nos syndicats concernés (Acteurs Santé et SNSH) et nos Unités Territoriales. Il sera transmis à l'issue de la prochaine audioconférence avec Olivier DUSSOPT ce jeudi 09 avril 2020.

**LA FÉDÉRATION DES SERVICES PUBLICS
LA FORCE DE L'ACTION !**

Services Publics CFE-CGC - 15/17 rue Beccaria - 75012 Paris
01.44.70.65.90 fonctionspubliques@cfecgcfp.org www.cfecgcfp.org